

Villejuif (94800)

Supermétro : le plan pour venir en aide aux commerces

Laure Parny | 06 Nov. 2015, 17h04 | MAJ : 06 Nov. 2015, 17h04



Villejuif, ce vendredi. C'est dans ce salon de coiffure de Villejuif, situé dans une rue impactée par les travaux du Grand Paris Express de la gare Villejuif-Louis Aragon, que la convention a été signée. **(LP/Laure Parny.)**

Organiser des animations commerciales ou former à la création de sites de vente en ligne. Les exemples de mesures concrètes annoncées ce vendredi en faveur des commerçants impactés par les travaux du supermétro ne manquent pas. La Société du Grand Paris (<http://actualites.leparisien.fr/paris.html>) (SGP) et la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) ont signé une convention pour accompagner les quelques 8 000 commerces situés près des futures gares de la ligne 15 sud.

Une grande première qui devrait se renouveler pour les autres lignes du Grand Paris (<http://actualites.leparisien.fr/paris.html>) Express.

Concrètement la SGP mobilise plus d'un million d'euros sur trois ans en mandatant la CCI pour qu'elle fasse de l'accompagnement personnalisé. « Nous nous appuyons sur ces professionnels pour que le chantier se passe dans les meilleures conditions possibles, a insisté Philippe Yvin, président (<http://actualites.leparisien.fr/president.html>) du directoire de la SGP. La concertation est la marque de la SGP, elle doit se poursuivre au quotidien auprès des commerces. » Des agents de proximité ont été nommés à la fois par la SGP et par la CCI pour être présents sur le terrain. « En tout, une équipe d'une dizaine de personnes de la CCI va s'occuper des commerces sur la 15 sud, avec un effort appuyé sur les trois villes les plus impactées : Champigny, Villejuif et Saint-Maur, avec des animations dès 2016 », précise Géraldine Frobert, directrice générale déléguée départementale à la CCI.

La signature de la convention



Les représentants de la CCI et de la SGP ont signé une convention d'accompagnement des commerces. (LP/Laure Parny)

Les commerces disposent maintenant d'un numéro de téléphone unique. En plus d'une aide pour préparer leurs dossiers d'indemnisations, ils pourront demander des formations sur la vente en ligne, des animations dans leur quartier, des aides pour mettre en place des livraisons ou un dépôt de vente dans un autre lieu. La CCI imagine déjà des campagnes d'envois de sms aux clients du quartier ou encore des tickets de parking gratuit que les commerces distribueraient à leurs clients. « Nos équipes interviendront aussi auprès des créanciers, des bailleurs, des banques, pour obtenir des délais ou expliquer les difficultés inhérentes au chantier, ajoute Etienne Guyot, directeur de la CCI Paris-Ile-de-France. Un observatoire des 8 000 commerces fera le point très régulièrement sur l'impact du chantier. »

> Venez débattre et poser vos questions sur nos forums ! (<http://forum.leparisien.fr/>)

leparisien.fr